

# Observatoire des engagements

## 1<sup>er</sup> compte-rendu d'observation

---

### 1- Qui sommes-nous ?

Nous sommes membres de l'observatoire des engagements, nouvelle instance de dialogue citoyen lancée par la Ville en janvier 2023.

Nous avons été contactés car notre numéro de téléphone a été tiré au sort sur des listes téléphoniques à partir d'un fichier d'environ 6000 contacts sélectionnés aléatoirement.

33 personnes s'étaient portées volontaires et la Ville a retenu 20 personnes en s'efforçant d'obtenir au sein du groupe un équilibre femmes- hommes et une diversité d'âges et d'origines socio-professionnelles.

Ont été écartés :

- les professionnel-le-s ou d'expert-e-s travaillant directement sur le sujet : pas de salariés de la Ville de Rezé ou d'organismes / structures en dépendant
- les citoyen-ne-s ayant une implication active dans une association politique : Exclure les personnes engagées sur le plan associatif si elle a un objectif politique (décision de la Maitrise d'ouvrage)
- les citoyens déjà membres d'une instance de dialogue de la Ville : commission des mobilités, commission jeunes, commission accessibilité...
- les élus ou ex-élus municipaux ou communautaires.

Issus d'horizon variés, nous n'avons pour la plupart pas connaissance des modalités de fonctionnement de la Ville : compétences exercées, organisation des services, répartition des délégations entre les élus...etc.

Nos motivations et attentes sont également diverses :

- **Curiosité** : envie de mieux comprendre le fonctionnement, les coulisses de l'action publique, « les raisons des réussites et des échecs »<sup>1</sup>, « voir l'envers du décor ».
- **Prendre les choses autrement, agir** : « moins râler » et tenter de comprendre « pourquoi ça bloque ».
- **Envie de participer à quelque chose de collectif, s'engager**. « Apporter ma pierre à l'édifice », « Trouver une place au sein de ce collectif.
- **Envie de rencontrer d'autres personnes**.
- **Attachement à Rezé** : « montrer que la Ville ça n'est pas uniquement la criminalité », « j'aime beaucoup cette Ville ».
- **Intérêt pour travailler sur le lien élus-citoyens** : « briser les barrières entre les élus et les administrés », « pousser les élus à aller au bout de leurs engagements ».
- **Se sentir représentés** : « on a une mairesse et ça me plaît beaucoup », « mon président de la république c'est mon Maire ».

### 2- Notre mission

Nous avons chacun reçu et signé à notre arrivée une charte de participation indiquant que notre mission était :

- **d'observer la mise en œuvre du projet de mandat : les engagements sont-ils mis en œuvre ? Comment ? Si non, pourquoi ?**
- **de rendre compte régulièrement de ces éléments d'observation au grand public.**

Était également précisé que l'observatoire avait également la possibilité de formuler des commentaires sur les engagements observés.

---

<sup>1</sup> Verbatims extraits de la 1<sup>ère</sup> séance du 26 janvier 2023.

## Le projet de mandat : kézaco ?

Le projet de mandat est un document issu du programme de Rezé citoyenne et a été construit collectivement pendant près de 2 ans (début 2018-début 2020) lors d'ateliers thématiques hebdomadaires ouverts à tout habitant intéressé. Au début du mandat, les engagements du document de campagne ont été "traduits" en objectifs opérationnels lors de réunions réunissant les services et les élus concernés par chaque engagement. Ce document regroupe 51 engagements répartis en 3 axes :

- 1- Rezé, vivante, nature et inclusive.
- 2- Rezé, inspirante et émancipatrice.
- 3- Rezé, citoyenne et responsable.

Nous avons eu, lors des séances, de nombreux échanges sur les contours de notre mission. Devait-on évaluer les actions menées ? Que signifie observer ? Devait-on aller à la rencontre de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'engagement observé ?

Ci-dessous en résumé les résultats de nos questionnements :

Ce que l'observatoire fait	Ce qu'il ne fait pas
Observe, pour chaque objectif faisant partie de l'engagement choisi, quelles actions concrètes sont mises en place ou en projet.	Evaluer  En l'absence d'objectifs véritablement quantifiables, l'observatoire ne peut construire d'indicateurs objectifs et réellement évaluer les effets des actions menées.  Reformuler les objectifs  S'ils sont parfois difficiles à comprendre ou mélangent plusieurs sujets, les objectifs n'ont pour nous pas vocation à être reformulés au risque de modifier leur sens. Les membres de l'observatoire pourront cependant, dans leurs commentaires, indiquer ce qu'ils en ont compris et formuler des remarques sur leur lisibilité.
Constata, pour chaque objectif, si des actions sont engagées ou non.	
Formule des commentaires : incompréhensions, étonnements, difficultés éventuelles à recueillir de l'information...	
Rend compte de ses observations auprès des citoyens de Rezé	

Nous sommes accompagnés dans notre mission par :

- Le service dialogue citoyen qui prépare et anime les réunions, réalise les comptes-rendus et recueille les informations auprès des services et élus concernés par l'engagement observé, sollicite d'éventuels intervenants extérieurs à la Ville...
- Un prestataire : « médiation et environnement » qui intervient en appui à l'animation et à la préparation des réunions.
- 2 garants, tiers indépendants non rémunérés par la collectivité, qui ont pour mission de garantir l'indépendance de l'observatoire et le respect de son cadre de travail : accessibilité de l'information, respect des points de vue, liberté de communication etc.

Notre rythme de travail : 1 réunion par mois (d'une durée d'environ 3 heures).

### 3- Notre 1<sup>ère</sup> observation

51 engagements dans le projet de mandat... Pas facile de choisir mais il fallait bien démarrer... Pour ne pas passer plusieurs séances uniquement sur ce choix, nous nous sommes accordés rapidement sur :

- La nécessité, pour démarrer et « se faire la main », de choisir rapidement 1 engagement,
- Le principe de traiter cet engagement « tous ensemble » pour construire une dynamique à l'échelle du groupe.

La modalité de choix retenue pour ce 1<sup>er</sup> engagement a été le tirage au sort (réalisé en séance par l'une d'entre nous).

L'engagement ainsi choisi est le suivant :

#### **Engagement n°6 : « Soutenir la mixité des activités de proximité et le déploiement de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que celui de l'économie circulaire ».**

Il se décompose en 11 sous-objectifs, mélange d'actions, d'intention et d'objectifs opérationnels, que nous avons pris l'habitude d'appeler « items ».

#### 3.1- Notre méthode

Pour être en capacité d'observer cet engagement, nous avons identifié plusieurs besoins :

- 1- **Comprendre le sens de l'action** : les raisons qui ont conduit les élus à écrire cet engagement, les objectifs poursuivis...
- 2- **Avoir des éléments de compréhension suffisants** sur le fonctionnement de la Ville, les termes de l'engagement (en particulier sur ce sujet complexe faisant référence à l'« économie sociale et solidaire » - ESS et à l'« économie circulaire »).
- 3- **Disposer, pour chaque item, des actions réalisées et/ou en projet.**

A l'issue de chaque apport d'information (auditions, réception de documents...) un « débriefing » nous permet de faire le point sur les informations recueillies et d'identifier ce qui manque pour avancer.

Ci-dessous les différentes étapes de notre travail :

#### **28 février 2023 –> Choix du 1<sup>er</sup> engagement observé**

##### **4 avril 2023 -> 1ers apports**

- Présentation générale du fonctionnement de la Ville : organisation des services, compétences, budget...
- Listing des questions à poser.
- Audition des élus et services concernés par l'engagement observé.
  - o Elus : Claire Guiu -adjointe aux droits des sols, ville nature et animation de la maison du développement durable, Pierre Quénéa – conseiller municipal délégué au développement, à l'emploi et à la coordination des économies circulaires et économie sociale et solidaire. Vice-président de la métropole en charge de la politique de la ville (= actions spécifiques pour les quartiers prioritaires)., Eva Paquereau -adjointe au dialogue citoyen (anciennement conseillère municipale déléguée à l'économie sociale et solidaire).
  - o Services : Jérémie Sourty – directeur général adjoint finances et moyens généraux, Laurent Dugué – directeur aménagement et urbanisme et Vianney Passot – chargé de mission enjeux métropolitains.

##### **2 mai 2023 -> recueil d'un regard extérieur. Audition de la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS).**

## 6 juin 2023 -> croisement des données collectées / analyse

- Examen en sous-groupes d'un tableau reprenant, pour chaque item :
  - o Le niveau d'engagement « affiché » par la Ville dans sa communication (voir page dédiée sur le site de la Ville : <https://www.reze.fr/la-ville/projet-du-mandat/>)
  - o les questions posées par l'observatoire,
  - o les réponses recueillies lors des auditions,
  - o les compléments d'informations collectés par le service dialogue citoyen auprès des différents services concernés. Cela concerne en particulier les questions pour lesquelles toutes les réponses n'ont pas été données lors des auditions en séance.
- A partir de ce tableau, chaque sous-groupe :
  - o Prend connaissance et analyse les informations collectées,
  - o Indique s'il est d'accord avec les niveaux d'engagements affichés par la Ville,
  - o Classe chaque item à titre indicatif sur une échelle de 1 à 4

1 : « pas encore démarré ou pas grand-chose de fait »,	2 : « ils ont commencé à y réfléchir mais pas encore très concret »,	3 : « pas mal, il y a quelques éléments de lancés »,	4 : « c'est top, on a l'impression qu'il y a plein de choses engagées ».
--	--	--	--

- o Formule des commentaires,
- o Identifie les éventuels besoins d'informations complémentaires pour se positionner.

Les objectifs opérationnels de cet engagement sont effectifs sur plusieurs actions. Le caractère volontaire et actif des actions, se heurte néanmoins à une forme de dispersion en raison de leur multiplicité. Il ressort que beaucoup d'actions ont pu démarrer, mais ne sont pas achevées.

Par ailleurs, les engagements se heurtent parfois à des objectifs mal définis ou peut-être mal évalués par les élu-es, ou en tout cas couvrent des notions ou concepts très différents. La notion d'économie sociale et solidaire (ESS) notamment, intègre une volonté de favoriser une consommation bio, alors que ce sont deux notions et valeurs distinctes. Il est à noter que l'ESS en soi est difficilement quantifiable et mesurable.

Se pose globalement la question de la difficulté, dans le cadre d'engagements électoraux et de la rédaction d'un projet de mandat, à s'assurer en amont des conditions de faisabilité des actions décrites (technique, financière, humaine, etc.) et du respect d'un calendrier défini.

**En conclusion**, la volonté indéniable d'action de l'équipe municipale, gagnerait à se concentrer sur quelques objectifs, peut-être plus tangibles et circonscrits dans le temps. Par ailleurs, même si elle est affirmée, cette volonté ne peut s'envisager indépendamment des actions nationales ou locales (avec Nantes Métropole notamment). Elle doit également s'assurer, avant tout affichage, de la capacité des ressources (techniques, financières, juridiques, etc) à mener à bien les projets envisagés.

## Les limites de l'exercice

Face à un sujet aussi complexe avec autant d'acteurs (Ville, métropole, structures d'insertion, associations, publics bénéficiaires, ...etc) nous nous sommes régulièrement posé cette question : **« comment s'assurer d'une observation impartiale et objective ? »**

⇒ **Constat partagé** : en dehors de l'intervention de la CRESS (Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire), les informations ont été collectées directement auprès de la Ville, via les élus et services concernés par l'engagement observé. Se pose la question d'aller recueillir le point de vue d'autres acteurs pour compléter, voire vérifier, les informations collectées.

**Problème** : la liste de ces acteurs est longue (autres collectivités, structures classées « ESS » intervenant sur le territoire, commerces de proximité, acteurs de l'économie circulaire...etc. Pour être exhaustif, ou du moins avec une vision plurielle du sujet, il faudrait que l'observatoire consacre plusieurs mois -voire années- à cette nouvelle collecte d'information.

⇒ Solution : le groupe s'est accordé sur le principe que **l'observatoire n'a pas vocation à devenir expert d'un sujet mais à observer plusieurs engagements**. En tant que citoyens-observateurs, les membres interpellent la collectivité (élus et services) sur les actions menées pour la réalisation de l'engagement observé pour en rendre compte plus largement aux citoyens de Rezé. L'observation réalisée sera donc forcément partielle et cet état de fait devra être précisé en préambule de chacun des travaux. L'intérêt de cette observation citoyenne : faire expliciter le sens des engagements, poser des questions de citoyens « non experts ».

### 3.2- Nos contributions :

#### **Engagement n° 6 « Soutenir la mixité des activités de proximité et le déploiement de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que celui de l'économie circulaire ».**

Notre objectif, en choisissant rapidement un 1<sup>er</sup> engagement à observer, était de pouvoir mettre au point une méthode de travail applicable pour les prochains travaux. Le tirage au sort nous a conduit à démarrer par un sujet particulièrement complexe et très large !

C'était donc un exercice difficile avec un besoin pour le groupe de simplement prendre le temps de comprendre le sujet, ce qui ne sera pas forcément le cas sur d'autres engagements plus « simples ».

#### **Quelques remarques générales sur l'engagement observé :**

- Une rédaction de l'engagement et des items parfois peu accessible alors que le projet de mandat a en théorie une visée démocratique. Pour certains membres c'est un démarrage difficile car c'est un sujet inconnu.
- L'engagement observé regroupe plusieurs sujets distincts : les activités de proximité, l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire. Si ces activités peuvent être complémentaires, le lien entre elles n'est pas forcément automatique.
- Les 11 items, affichés « objectifs opérationnels » sont un mélange d'actions (exemple : « acquérir des fonds de commerce »), d'objectifs (« promouvoir », « favoriser ») voir d'intentions (« réfléchir à ... »).
- Les engagements formulés ne sont pas illustrés par des indicateurs. Il est donc difficile pour l'observatoire et a fortiori pour tout citoyen d'être en capacité de réellement mesurer l'action menée.

#### **Quelques définitions :**

S'agissant d'un sujet complexe, il nous semble nécessaire d'indiquer en préambule quelques définitions. Plusieurs d'entre nous ont en effet découvert ces concepts d'ESS et d'économie circulaire.

**L'économie sociale et solidaire** regroupe des structures variées qui partagent 3 principes : finalité d'intérêt général ou collectif, lucrativité limitée (bénéfices pas dans les poches mais au service du projet et gestion démocratique). Ce type d'économie vient d'une remise en cause de la propriété du capital. Idée : que l'outil de production appartienne aux salariés, producteurs de la richesse. En termes de finalités, ces structures ont été créées pour répondre à des besoins identifiés sur des territoires. Elles sont nombreuses en Pays de la Loire (2<sup>ème</sup> région ESS derrière la Bretagne) en lien avec l'histoire syndicale et associative forte dans l'ouest de la France. 5 formes juridiques : associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales de l'ESS (= sociétés reconnues d'utilité sociale)<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Audition de la CRESS du 2/05/2023.

**Economie circulaire** : « Modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique « circulaire »<sup>3</sup>.

### Analyse, item par item :

L'engagement n°6 est en effet décliné en 11 items. Nous avons, pour chacun, examiné les informations mises à notre disposition (voir tableau en annexe du présent rapport), apprécié si les actions engagées étaient en cohérence avec le niveau d'engagement affiché par la Ville (engagé/ non engagé) et formulé des commentaires.

#### **Item n°1 : Promouvoir une économie sociale et solidaire de proximité, dans les quartiers, pour diffuser une consommation éthique, responsable, bio et privilégiant les circuits courts.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

- Nous observons que la promotion de l'ESS est en effet bien engagée sur plusieurs actions : création d'un poste "référent ESS", surfaces dédiées réservées, ...
- En revanche, sur la promotion d'une consommation "responsable, éthique, bio et privilégiant les circuits courts", les actions apparaissent moins structurées et concrètes. Nous identifions cependant une volonté affichée de la municipalité dans ces domaines notamment dans le cadre de ses échanges avec plusieurs acteurs locaux intervenant dans ces domaines : Scopéli, Ressourcerie, Miss Récup...etc.

A noter sur cet item : le mélange de plusieurs sujets différents qui ne sont pas systématiquement liés :

- L'économie sociale et solidaire de proximité,
- la consommation éthique,
- la consommation responsable,
- le bio,
- les circuits courts.

Beaucoup de sujets au sein d'un même item qui ne facilite pas son observation.

#### **Item n°2 : Recenser et mettre en réseau les acteurs de l'ESS sur le territoire et fluidifier les rapports avec les acteurs économiques et la Ville.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « non engagé ».

> Des réflexions en cours mais aucune action concrète engagée à ce jour.

> Notre perception : que les contours de l'ESS sont encore à préciser. La définition donnée par la Ville est restée assez large et floue. (Cf CR séance du 4/04/2023 : « une économie qui respecte l'homme et la nature, une activité qui a du sens pour ses salariés, une économie ancrée dans nos territoires »).

#### **Item n°3 : Promouvoir l'économie circulaire (réemploi) en lien avec les autres territoires.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « non engagé ».

> Des projets concrets (sapins, collecte de jouets, achats publics auprès de fournisseurs engagés dans le réemploi) engagés.

> Cependant :

- pas de projets développés pour l'instant en lien avec d'autres territoires,
- réflexions pour intégration de lots dédiés au réemploi dans les marchés publics mais pas encore concrétisées.

#### **Item n°4 : Favoriser l'implantation de proximité de tiers lieux réunissant des activités de production, de services, d'artisanat, de commerces mais aussi d'échanges et de culture.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Des réflexions engagées mais encore peu d'actions

---

<sup>3</sup> Source : ministère de la transition écologique et solidaire.

> L'unique tiers lieu en cours de concrétisation est issu d'un appel à projets organisé par la SNCF pour la réutilisation des locaux de la gare de Pont-Rousseau. La Ville a dans ce cadre appuyé la candidature de la Petite Gare (lieu d'activité, librairie, lieu culturel ouvert sur le quartier...)  
> Concernant l'appel à participation des habitants pour la création d'un tiers lieu à Port-aux-blés abandonné faute de participants  
Remarque sur le terme de tiers lieu dont la définition mériterait d'être précisée.

**Item n°5 : Faire du château de Rezé un laboratoire sur le plan économique, prévoyant la création d'un lieu spécifique en lien avec différents porteurs locaux.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

Constat de plusieurs actions concrètes :

> Gel de cellules commerciales pour l'accueil de la Ressourcerie et d'un bureau de "Territoire zéro chômeur".  
> Accueil des compagnons bâtisseurs, association accompagnant les habitants à la réhabilitation/ entretien de leur logement. L'association emploie des personnes en insertion professionnelle.  
> Territoire Zéro Chômeur. En partant du principe qu'il y a du travail et que personne n'est inemployable, ce dispositif a vocation, par la création d'un établissement à but d'emploi, à créer des emplois locaux et faire revenir vers l'emploi un maximum de chômeurs de longue durée. La Ville a sollicité l'association "Territoire zéro chômeur" pour faire partie de l'expérimentation lancée sur 134 territoires. La coordination du dispositif a été déléguée par la Ville à l'association d'insertion par l'activité économique "Oser forêt vivante".

**Item n°6 : Acquérir des fonds de commerce ou soutenir le partage d'espaces et de locaux pour promouvoir d'autres modèles de consommation ou accompagner des espaces en changement.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Item qui semble effectivement bien engagé par plusieurs actions :  
- Réservation d'espaces dédiés à l'ESS dans des opérations de réaménagement urbain (Zones d'Aménagement Concertées – ZAC)

**Item n°7 : Créer des petits lieux de ressourceries de quartiers**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « non engagé ».

> Comme l'affiche la Ville, item qui ne semble effectivement pas avoir démarré. Les actions présentées (logement de l'Alterboutik, recherches de locaux pour la Ressourcerie) s'inscrivent dans la poursuite de l'existant et ne sont pas d'initiative Ville mais associative.

**Item n°8 : Réfléchir à l'aménagement urbain des zones d'activités commerciales**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Si la Ville de Rezé est associée à la réflexion, ces projets de requalification urbaine sont portés par la métropole.  
> Un item qui est difficile à analyser dans la mesure où la réflexion évoquée n'est pas qualifiée. Il est cependant effectivement engagé dans la mesure où il y a eu vote en Conseil métropolitain sur le lancement de ces études « entrées d'agglomérations ». Deux sites concernés : Atout sud, en proximité de la route de Pornic, et le secteur de Ragon (Océane).

**Item n°9 : Refuser les nouvelles implantations ou extensions de grandes surfaces**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Sur cet item, l'absence d'autorisations d'extensions peut être constatée sur le terrain.  
> Question de la taille des établissements : la taille d'un établissement à partir de laquelle il peut être considéré comme grande surface n'est pas définie.

### **Item n°10 : Revoir le fonctionnement et l'implantation des marchés et élargir l'offre.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « non poursuivi ».

> Cet objectif ayant été revu, la démarche de révision de l'offre et de l'implantation des marchés a été abandonnée. Nous constatons en effet :

- l'absence de modification des marchés traditionnels existants,
- la mise en place d'un nouvel arrêté pour faciliter l'implantation de food-trucks/ commerçants ambulants hors marchés.

Un engagement abandonné en raison des contraintes techniques fortes à l'implantation d'un marché et de la difficulté à trouver des commerçants.

### **Item n°11 : Utiliser l'achat public comme levier pour favoriser l'économie sociale et solidaire et les achats responsables.**

Observatoire en accord avec le niveau d'engagement affiché par la Ville : « engagé ».

> Plusieurs exemples relevés : approvisionnement de la cuisine centrale, commandes réalisées auprès d'entreprises faisant travailler des personnes en insertion...

> L'audition du Directeur Général Adjoint finances et moyens généraux<sup>4</sup> (Directeur Général des Services aujourd'hui) a montré une réelle volonté d'action avec une démarche intelligente, au long court, utilisant l'ensemble des leviers existants (clauses spéciales dans les marchés publics) et tenant compte des réalités du territoire (en plus d'une commande bien passée, il faut sur le territoire des acteurs en capacité d'y répondre).

### **Sur l'engagement global :**

Après avoir travaillé en juin sur la notation de 1 à 4 des 11 items composant l'engagement, il est proposé à chacune et chacun d'aller au-delà de la méthode quantitative et de qualifier par des mots clés ou la rédaction d'une phrase l'engagement dans sa globalité.

*Note méthodologique : le sujet de l'Economie Sociale et Solidaire est difficilement mesurable et complexe*

#### **Mots, phrases :**

- Volontaire et actif
- Actions majoritairement engagées / peu réalisées
  - Réflexions '/'
  - Beaucoup de choses démarrées mais pas terminées (dispersion / diffusion)
  - Engagement pris sans s'assurer de sa faisabilité (technique, financière, humaine)
  - Engagement dépendant de tiers (Nantes Métropole, associations)
  - Ambiguïté sur certains engagements (ESS /=/ bio par ex)
    - o Acculturation et expertise manquants
    - o Engagements flous / politiques (?)
- Nous proposons que ces engagements
  - o A la main de la mairie,
  - o Se recentrer sur moins d'objectifs / des objectifs réalistes
- Réécrire l'histoire des engagements (un récit, le pourquoi)

---

<sup>4</sup> Lors de la séance du 4 avril 2023.

Chaque personne partage les raisons qui l'ont conduit à choisir ces mots clefs ou phrases. Les échanges au fil de l'eau permettent de préciser ces mots clefs auprès de l'ensemble du groupe. De l'avis global, il est indéniable qu'il y a une volonté de la part des élus mais celle-ci se heurte à plusieurs écueils :

- Les leviers sur lesquels peut jouer la Ville dépendent fortement des actions de la métropole
- Le niveau d'acculturation et d'expertise sur l'ESS manque. Ainsi on mélange des sujets qui ne sont pas systématiquement liés à l'ESS (bio, circuit courts, consommation éthique et responsable,)
- Des moyens humains, techniques, financiers qui ne sont pas au rendez-vous des ambitions, qui n'ont pas été vérifiés avant de prendre cet engagement

Ainsi, une majorité d'actions semblent entamées mais peu sont achevées. Et, à mi-mandat, il n'y a pas d'évaluation des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs.

La notion « d'accidents » en début de mandat (pandémie, décès de Monsieur Le Maire,) est aussi évoquée, et il est souligné que même si les élus n'en n'ont pas parlé lors de la rencontre, l'impact de ces événements est visible et a eu certainement des conséquences, notamment dans le retard de la mise en œuvre des engagements.

Il est également souligné que le projet de mandat comporte dans sa première page une phrase indiquant le caractère évolutif du projet, et les membres trouvent cette mention courageuse et encourageante pour l'ODE, qui justifierait d'autant plus des propositions de sa part si elles peuvent être intégrées en cours de mandat. « Ce document est évolutif, et pourra être complété et corrigé tout au long du mandat, en cohérence avec le budget soumis chaque année à l'approbation du conseil municipal. ». Il est cependant rappelé que cela peut être aussi une phrase pouvant justifier certains changements ou abandons d'objectifs.

Il manque par ailleurs un récit, plus simple, plus clair : d'où part-on, où veut-on aller ? C'est la notion de progrès même. Mais c'est aussi la logique du projet politique à long terme : l'équipe élue sait qu'elle lance certains projets dont elle ne verra pas l'aboutissement sur le mandat, des projets qui prennent du temps mais elle pose des bases pour l'avenir.

L'observatoire incite ainsi les élus à recentrer leur action sur l'Economie Sociale et Solidaire sur des objectifs moins nombreux mais plus réalisables et à en écrire le récit.

#### 4- Notre conclusion / bilan de cette 1<sup>ère</sup> observation ?

Quelques retours sont faits et partagés, notamment sur les limites et les difficultés rencontrées lors de ce 1<sup>er</sup> exercice.

Les conditions de réussite d'un tel exercice apparaissent comme un sujet à évoquer avec les élus lors de la prochaine séquence : la recherche d'informations par le service Dialogue Citoyen peut paraître parfois complexe, alors même que Lucie connaît très bien le fonctionnement et les agents de la Ville de Rezé. Anaëlle étant nouvelle, la crainte que cette recherche soit plus longue est exposée. De même, la remarque est faite qu'il y a eu une rencontre avec les responsables politiques, et avec le CRESS, les membres de l'ODE n'ont pas rencontré l'autre versant : les bénéficiaires. Pour objectiver l'avis rendu, il est nécessaire d'écouter les bénéficiaires de l'engagement observé. Proposition est donc faite de systématiser un point d'évaluation avec les bénéficiaires concernés. Il est relevé que les deux sources d'informations principales ont été la Ville et le CRESS, la pluralité des interlocuteurs rencontrés lors de la phase d'audition est donc questionnée. Comment améliorer ce point pour l'observation du prochain engagement, comment être en capacité d'avoir des points de vue extérieurs ? La crainte est d'apparaître comme un prolongement de la mairie si l'extérieur n'est pas consulté. Il apparaît donc la nécessité d'avoir d'autres sources d'informations et de le nommer.

Par ailleurs, la question de recruter des nouveaux membres est soulevée. Quelques départs de membres (5) au cours du premier exercice, pour des raisons personnelles ont été observés. Se pose donc la question de contacter les suppléants, volontaires mis sur liste complémentaire lorsque le nombre maximum de participants à

l'Observatoire a été atteint. La crainte exprimée est de repartir de 0, que les nouveaux membres doivent rattraper le niveau de méthodologie, les informations autour du projet de mandat alors qu'une dynamique de groupe s'est instaurée, et que le niveau de compréhension de la mission est le même pour tous. Le groupe s'accorde à ce que le service Dialogue Citoyen contacte les suppléants afin de déterminer s'ils sont toujours volontaires, et de leur proposer de participer en tant qu'observateurs à la prochaine séance en octobre. De cette façon, ils pourront alors expérimenter et déterminer s'ils souhaitent s'engager, poser des questions aux membres sur la nature de cet engagement, ... Aux volontaires seront transmis toutes les documentations nécessaires, projet de mandat, rapport du 1<sup>er</sup> engagement observé, etc.

Enfin, la suite pour l'Observatoire est engagée, et part d'un constat : il faut 6 mois pour examiner un engagement, ce qui laisse penser que l'ODE ne pourra pas observer tous les engagements avant la fin du mandat (54 au total). Par ailleurs, le choix de cet engagement n'a pas été celui du « cœur » mais le choix du hasard. Chacun et chacune sont donc invité à choisir de 2 à 3 engagements et les positionner sur les 3 axes correspondants ; Rezé, vivante, nature et inclusive, Rezé, inspirante et émancipatrice, Rezé, citoyenne et responsable. La majorité des avis sont positionnés sur l'axe Rezé, vivante, nature et inclusive. Dans cet axe, deux engagements ressortent nettement :

- Permettre à chacun de se loger dignement
- Œuvrer pour une ville en transition énergétique et écologique

Le second engagement est choisi pour le prochain sujet d'étude. Il comporte 3 objectifs eux-mêmes déclinés en plusieurs sous-objectifs.

---

## Annexes

- Délibération de création de l'observatoire des engagements
- Charte de participation